



No de résolution
ou annotation

Le 8 janvier, 2020

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY, TENUE À GATINEAU, LE 8 JANVIER 2020, À 20 H, SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE M. MICHAEL KANE.

SONT PRÉSENTS : Son Honneur le Maire Michael Kane et la Conseillère et les Conseillers; John Abraham, Roland Barnabé, Marcel Beaubien, Charles Meunier et Gerald Teske.

Marimilie Lalonde, absence motivée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur le maire Michael Kane, aussi présente la directrice générale, Isabelle Cusson, l'assemblée est déclarée.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 4 DÉCEMBRE 2019
 - 3.1 SÉANCE EXTRAORDINAIRE
 - 3.2 SÉANCE ORDINAIRE
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. APPROBATION DES COMPTES
6. PERMIS ET CORRESPONDANCE
7. RÉOLUTION - POUR LES SALAIRES DU MAIRE ET DES CONSEILLERS
8. RÉOLUTION - POUR LE SALAIRE DU MAIRE SUPPLÉANT
9. RÉOLUTION - POUR LE SALAIRE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
10. RÉOLUTION - POUR LES SALAIRES DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX
11. RÉOLUTION - POUR LE MANDAT ANNUEL DE DHC AVOCATS
12. RÉOLUTION – À L'ÉGARD DE L'INCUBATEUR DANS LE PIRVP
13. RÉOLUTION – POUR LE PROJET DE RÈGLEMENT POUR LE RÉSEAU BIBLIO
14. AVIS DE MOTION – POUR LE PROJET DE RÈGLEMENT
15. RÉOLUTION - POUR COBALI



No de résolution
ou annotation

16. RÉSOLUTION – SKI MONTAGNES NOIRES

17. RAPPORTS DES COMITÉS

17.1 Travaux publics

17.2 Sécurité publique

17.3 Environnement

17.4 Loisir, culture et communications

18. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-01-001

IL EST PROPOSÉ par Marcel Beaubien, **APPUYÉ** par Gerald Teske et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, celui-ci, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 4 DÉCEMBRE 2019

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2019

2020-01-002

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire pour l'adoption du budget du 4 décembre 2019 ;

ATTENDU QUE les membres renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ par Roland Barnabé, **APPUYÉ** par John Abraham et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2019

2020-01-003

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2019 ;

ATTENDU QUE les membres renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ par Charles Meunier, **APPUYÉ** par Gerald Teske et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS



No de résolution
ou annotation

5. APPROBATION DES COMPTES

2020-01-004

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu de la délégation d'autoriser des dépenses à la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer ;

IL EST PROPOSÉ par Charles Meunier, **APPUYÉ** par Gerald Teske et résolu d'approuver la liste des comptes et d'autoriser leur paiement.

00468-5760	Chèque Annulé	
00469-5761	General Bearing Services – chaine dentlée (303530)	1 383,84
00470-5762	9357-3400 Québec Inc.– bibliothèque : chapelle 60% bal.	1 756,75
00474-5763	Les Filles de Laurier - #31 : souper de Noël 2019	440,00
00000-5703	Claude Philippe – loyer : janvier 2020	1 915,00
00471-5764	Investissements Gullrock – remboursement crédit :client	157,58
00472-5765	Investissements Gullrock – remboursement crédit :client	42,82
00473-5766	Gullrock investments – remboursement : client 9	155,59
00011-5767	Serv. Sanitaires Richard Lanthier – ordure : janvier 2020	5 044,53
00012-5768	Serv. Sanitaires Richard Lanthier– recyclage: janvier 2020	2 639,63
00013-5769	Imprimerie Papineauville Inc. – 481547 : copies	159,98
00014-5770	Receveur Général du Canada – remises de l'employeur	3 407,40
00015-5771	Ministre du Revenu du Québec – remises de l'employeur	8 505,64
00016-5772	Kane Michael – travaux chapelle + km	1 214,48
00017-5773	Randy Miller – km : décembre 2019	843,96
00018-5774	Anne Pilon – fournitures	57,73
00019-5775	Anne Pilon – entretien : mai-décembre 2019	439,20
00020-5776	Bell Canada – 530720363 : 20191125	296,84
00021-5777	Bell Canada – 819-986 9519 (039) : 20191222	369,29
00022-5778	Hydro Québec – 299 070 529 332 : 560 av Buckingham	209,98
00023-5779	Hydro Québec – 299 096 731 292 : garage	483,77
00024-5780	Dépanneur Mauzeroll – 7586-7611 : poste	929,89
00025-5781	Jean Marc Laflamme – novembre-décembre : Inlet	256,44
00026-5782	Direction de la gestion Fonds – 201903204977	12,00
00027-5783	Fournitures de Bureau Denis – 841494 : fournitures	329,90
00028-5784	Microrama Informatique Inc. – 742058 : backup	68,93
00029-5785	Servitech Inc. – 37553 : médiane	704,34
00030-5786	Waste Management – 0014022-120-285	961,97
00031-5787	Quincaillerie Tremblay – 28942 : sel	41,33
00032-5788	J.N. Landry – 28452 : fournitures	678,35
00033-5789	La Coop Agrodor – Quincaillerie – F0400257227	36,70
00034-5790	Emile Charette & Fils Ltée – 0270100 : fournitures	145,31
00035-5791	Bobcat de Gatineau – 165095 : fournitures	226,71
00036-5792	Infotech – 863-619-926-927	574,36
00037-5793	French Excavation & Transport – 27529-30-28-31	546,54
00038-5794	Pfeil Russell – clôtures : mai 2019	240,00
00039-5795	A4 Architecture – F-3179-3257-3195	3 706,91
00040-5796	Bouladier Entrepreneur Général – no. 06	31 323,37
00041-5797	Bouladier Entrepreneur Général – 974544-974543	3 149,52
	Chèque de paies de 201900125 à 201900134	12 452,55
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ		\$ 85 939,14



No de résolution
ou annotation

6. PERMIS ET CORRESPONDANCE

DEMANDE DE PERMIS

Installations septiques ()
Bâtiments accessoires ()
Construction (1)
Démolition ()
Rénovation (1)
Certificat d'autorisation ()
Renouvellement ()
Captage d'eau souterraine ()
Lotissement ()
Abattage d'arbres ()
Quai ()
Autres ()

CORRESPONDANCE:

Taux des IPC
DHC Avocats
Résolution de Saint-André-Avellin pour le projet de l'incubateur
Copie du projet de règlement pour créer une bibliothèque municipale

7. RÉOLUTION – POUR LES SALAIRES DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

2020-01-005

CONSIDÉRANT QUE ce conseil est d'avis que la rémunération et l'allocation de dépenses du maire et les conseillers de la municipalité de Mulgrave-et-Derry pour l'année 2020 soit révisée selon les termes suivants :

MAIRE

Rémunération de base:	\$ 8,899.70
Allocation de dépenses:	<u>\$ 4,449.85</u>
TOTAL :	<u>\$ 13,349.55</u>

CONSEILLERS

Rémunération de base :	\$ 2,966.24
Allocation de dépenses :	<u>\$ 1,483.27</u>
TOTAL :	<u>\$ 4,449.83</u>

Il est,

Proposé par Charles Meunier,
Appuyé par Marcel Beaubien;

QUE la rémunération annuelle et l'allocation de dépenses du maire et les conseillers soit établit tel qu'indiquée ci-haut et ce, en incluant l'indexation des prix à la consommation de 1,9% pour l'année 2020.

ET QUE le maire et tous les membres du conseil qui se verront devoir participer à des réunions autres que les réunions mensuelles du conseil municipal sont éligibles à recevoir les frais de déplacement suite à la présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

8. RÉOLUTION – POUR LE SALAIRE DU MAIRE SUPPLÉANT

2020-01-006

CONSIDÉRANT QUE ce conseil est d'avis que la rémunération et l'allocation de dépenses du maire suppléant de la municipalité de Mulgrave-et-Derry pour l'année 2020 soit révisée selon les termes suivants :

MAIRE SUPPLÉANT

Rémunération de base : \$ 3,955.39

Allocation de dépenses : \$ 1,977.69

TOTAL : **\$ 5,933.08**

Il est,

Proposé par John Abraham,

Appuyé par Roland Barnabé;

QUE la rémunération annuelle et l'allocation de dépenses du maire suppléant soit établit tel qu'indiquée ci-haut et ce, en incluant l'indexation des prix à la consommation de 1,9% pour l'année 2020.

ADOPTÉ PAR LA MAJORITÉ

(M. Beaubien se retire de la séance pour ne pas s'inclure dans la décision.)

9. RÉOLUTION – POUR LE SALAIRE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

2020-01-007

Il est,

Proposé par Gerald Teske,

Appuyé par Charles Meunier;

QUE ce conseil approuve le taux horaire d'Isabelle Cusson, Directrice générale et secrétaire-trésorière, de la municipalité de Mulgrave-et-Derry pour la période débutant du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020 est fixé à 40,27 \$ de l'heure selon l'échelle salariale établie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. RÉOLUTION POUR LES SALAIRES DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

2020-01-008

Il est,

Proposé par Roland Barnabé,

Appuyé par Marcel Beaubien;

QUE les salaires des employé(e)s municipaux soit du secteur de la voirie, Inspecteur, Directrice générale adjointe ainsi que les employés occasionnels soit sujet à l'indexation des prix à la consommation établit à 1.9%.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

8. RÉOLUTION – POUR LE SALAIRE DU MAIRE SUPPLÉANT

2020-01-006

CONSIDÉRANT QUE ce conseil est d'avis que la rémunération et l'allocation de dépenses du maire suppléant de la municipalité de Mulgrave-et-Derry pour l'année 2020 soit révisée selon les termes suivants :

MAIRE SUPPLÉANT

Rémunération de base :	\$ 3,955.39
Allocation de dépenses :	<u>\$ 1,977.69</u>
TOTAL :	<u>\$ 5,933.08</u>

Il est,

Proposé par John Abraham,

Appuyé par Roland Barnabé;

QUE la rémunération annuelle et l'allocation de dépenses du maire suppléant soit établit tel qu'indiquée ci-haut et ce, en incluant l'indexation des prix à la consommation de 1,9% pour l'année 2020.

ADOPTÉ PAR LA MAJORITÉ

(M. Beaubien se retire de la séance pour ne pas s'inclure dans la décision.)

9. RÉOLUTION – POUR LE SALAIRE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

2020-01-007

Il est,

Proposé par Gerald Teske,

Appuyé par Charles Meunier;

QUE ce conseil approuve le taux horaire d'Isabelle Cusson, Directrice générale et secrétaire-trésorière, de la municipalité de Mulgrave-et-Derry pour la période débutant du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020 est fixé à 40,27 \$ de l'heure selon l'échelle salariale établie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. RÉOLUTION POUR LES SALAIRES DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

2020-01-008

Il est,

Proposé par Roland Barnabé,

Appuyé par Marcel Beaubien;

QUE les salaires des employé(e)s municipaux soit du secteur de la voirie, Inspecteur, Directrice générale adjointe ainsi que les employés occasionnels soit sujet à l'indexation des prix à la consommation établit à 1.9%.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

11. RÉOLUTION POUR LE MANDAT ANNUEL DE DHC AVOCATS

2020-01-009

Il est,

Proposé par Charles Meunier,

Appuyé par Gerald Teske;

QUE la municipalité de Mulgrave-et-Derry accepte le renouvellement du forfait téléphonique pour des services juridiques de la firme Dufresne Hébert Comeau pour l'année 2020 au montant de 400,00 \$ plus taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. RÉOLUTION À L'ÉGARD DE L'INCUBATEUR DANS LE PIRVP

2020-01-010

CONSIDÉRANT QUE les terrains achetés par la Régie intermunicipale du Parc industriel régional vert de (PIRVP) ont été acquis, mais non conditionnels à l'obtention d'un dézonage par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

CONSIDÉRANT QUE la Régie du PIRVP s'est vu refuser sa demande de dézonage agricole par la CPTAQ;

CONSIDÉRANT QUE suite à la construction de l'incubateur, la Régie du PIRVP sera locataire des lieux, et ce, sur une période de 10 ans, moyennant une somme annuelle devant varier entre 117 000 \$ et 150 000 \$;

CONSIDÉRANT QU'à l'expiration de la période de 10 ans, la Régie du PIRVP a l'intention d'acquérir le bâtiment à sa valeur marchande, ce qui aura pour effet d'acquérir le bâtiment pour un prix équivalent approximativement au double de sa valeur de construction;

CONSIDÉRANT QUE des travaux de prolongement seront nécessaires afin que le bâtiment puisse être desservi par les services d'aqueduc et d'égout de la Ville de Thurso;

CONSIDÉRANT QUE selon le rapport de la firme de génie-conseil WSP Global, d'importants travaux de mise à niveau du réseau d'égout ainsi que du système de pompage devront être effectués à court et à moyen terme afin de permettre les raccordements au bâtiment servant d'incubateur;

CONSIDÉRANT QUE l'usine de traitement des eaux usées est détenue et opérée par l'usine Fortress de Thurso;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Thurso fait traiter ses eaux usées par l'usine de traitement des eaux usées, propriété de l'usine Fortress;

CONSIDÉRANT QUE lors du conseil de la Régie du PIRVP du 18 septembre 2019, le maire de Thurso a fait part de son refus de dévoiler l'entente existant entre l'usine Fortress et la Ville de Thurso, relative au traitement de leurs eaux usées;

CONSIDÉRANT QU'on demande aux municipalités d'adopter le plan budgétaire du PIRVP 2020, alors que le projet financier de l'incubateur est incomplet et très coûteux;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE le projet d'incubateur sera défrayé en majeure partie par les citoyens de la MRC de Papineau;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Mulgrave-et-Derry n'y voit aucun avantage financier ni démographique, sauf pour la Ville de Thurso;

CONSIDÉRANT QU'au moment de quitter l'incubateur, les entreprises risquent fortement d'aller s'établir sur le territoire de Gatineau;

Il est,

Proposé par Marcel Beaubien,

Appuyé par Roland Barnabé ;

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry s'oppose à la réalisation du projet d'incubateur, et de ce fait, se retire du projet;

ET QUE le Conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry demande que les terrains du PIRVP soient vendus et que le produit de la vente soit affecté à la diminution du taux d'endettement relié à leur acquisition.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. RÉOLUTION POUR LE PROJET DE RÈGLEMENT POUR LE RÉSEAU BIBLIO

2020-01-011

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur le ministère de la Culture et des Communications, le droit de créer une bibliothèque publique est une responsabilité qui incombe au conseil municipal;

Il est,

Proposé par Charles Meunier,

Appuyé par Roland Barnabé;

QUE le conseil municipal de Mulgrave-et-Derry a reçu un projet de règlement no. 2020-001 pour créer un service municipal de bibliothèque ainsi que son contenu et le préambule.

QU'un avis de motion suivra cette résolution et la proposition pour l'adoption du règlement no. 2020-001 sera soumis à la prochaine séance ordinaire soit le 5 février prochain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. AVIS DE MOTION POUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NO. 2020-001

***Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Marcel Beaubien,

Durant cette séance ordinaire, le projet de règlement no. 2020-001 pour créer un service municipal de bibliothèque est présenté et déposé pour son adoption.

En conformité avec l'article 445 du Code municipal, je demande dispense de lecture du présent projet de règlement et j'avise les membres du conseil qu'ils ont déjà reçu copies dudit projet de règlement. Le projet de règlement ci-haut mentionné est disponible au bureau municipal pour consultation durant les heures normales d'ouverture.



No de résolution
ou annotation

15. RÉSOLUTION POUR L'OFFRE DE COBALI

2020-01-012

Il est,

Proposé par Charles Meunier,

Appuyé par Marcel Beaubien;

QUE l'organisme Cobali a déposé une demande de partenariat pour un projet de caractérisation de la rivière Blanche dans la municipalité;

QUE le conseil est en accord de la proposition afin de préserver et d'améliorer la qualité de la rivière Blanche pour une contribution monétaire de 400 \$ et une contribution non monétaire équivalente à 300 \$, pour la collaboration de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry au projet ainsi que sa participation à deux rencontres, soit une au début du projet et une autre, pour la présentation du rapport final.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. RÉSOLUTION POUR LE SKI LES MONTAGNES NOIRES

2020-01-013

Il est,

Proposé par Roland Barnabé,

Appuyé par Gerald Teske;

QUE le projet de Ski les Montagnes Noires en conjonction avec ses collaborateurs offrent un service et un accès aux pistes de ski de fond, équipement de location, stationnement à aucun frais pour les collaborateurs;

QUE le conseil de la municipalité de Mulgrave-et-Derry accepte de participer dans le projet de Ski les Montagnes Noires pour bénéficier ses citoyens au montant de 500,00 \$ pour l'année 2020, et que le Maire soit autorisé à signer ladite entente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17. RAPPORTS DES COMITÉS

17.1 Travaux publics

17.2 Sécurité publique

17.3 Environnement

17.4 Loisir, culture et communications

18. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2020-01-014

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Charles Meunier, **APPUYÉ** par Roland Barnabé **QUE** la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Michael Kane
Maire

Isabelle Cusson
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière